

**Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en la Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU**

**Séance publique du 6 DECEMBRE 2018 à 18h00**      Date de convocation : 29 novembre 2018

<b>Délibération</b>
<b>N°C2018_233</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>79</b>
<b>Votants :</b>	<b>76</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>72</b>
Pour :	72
Contre :	0
Abstention :	4

**SECRETAIRE DE SEANCE : Magali VERGNES**

**PRESENTS TOUTE LA SEANCE :** Jacques BASCOU, Marie BAT, Jacques BLAYA, Catherine BOSSIS, Didier BOUSQUET, Roger BRUNEL, Martine CADENA, Jean-Paul CESAR, Claude CODORNIU, Georges COMBES, Robert DEJEAN, Bernard DEVIC, Viviane DURAND, Alain FABRE, Serge FUSTER, Hélène GIMON, Guillaume HERAS, Joël HERNANDEZ, Isabelle HERPE, Michel JAMMES, Jean-Claude JULES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Lydie LOIS, Bertrand MALQUIER, Jean-Michel MONIER, Didier MOULY, Carmen MOUTOT, Jacques PAIRO, Gaëlle PAVAN, Yves PENET, Jacques POCIELLO, Edouard ROCHER, Evelyne ROUFFIA, Jeanne-Maryse SEGUI, Marie-Christine THERON-CHET, Marcel TUBAU, Magali VERGNES, Boris VIVEN

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE :** Yves BASTIE, Xavier BELART, Didier CODORNIU, Marie-Christine DELRIEU, Janine GROSBARD ST-LOUP, Louis LABATUT, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Fabienne MARTINAGE, Dominique MARTIN-LAVAL, Sandrine MONTAGNE, Caroline OLIVAS-GUISSET, Michel PY, Nicolas SAINTE-CLUQUE, Guy SIE

**EXCUSES :** Jean-Marc PEREA

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** Yves BASTIE (de la délibération N°C2018\_215 à la délibération N°C2018\_245 et les délibérations N°C2018\_254, C2018\_255, C2018\_256, C2018\_263, C2018\_264, C2018\_265, C2018\_266, C2018\_267), Alain BOUTON (les délibérations N°2018\_263, C2018\_264, C2018\_266, C2018\_267), Xavier BELART (jusqu'à la délibération N°C2018\_218), Cyrielle BOUISSET (jusqu'à la délibération N°C2018\_218), Didier CODORNIU (la délibération N°C2018\_227), Marie-Noëlle GARBAY (jusqu'à la délibération N°C2018\_250), Janine GROSBARD ST-LOUP (jusqu'à la délibération N°C2018\_222), Christian LAPALU (la délibération C2018\_227), Henri MARTIN (la délibération N°C2018\_227), Fabienne MARTINAGE (les délibérations N°C2018\_255, C2018\_256, C2018\_263, C2018\_264, C2018\_266, C2018\_267), Caroline OLIVAS-GUISSET (jusqu'à la délibération N°C2018\_231), Michel PY (les délibérations N°2018\_263, C2018\_264, C2018\_266, C2018\_267), Guy SIE (la délibération N°C2018\_227), Zohra TEGGOUR (jusqu'à la délibération N°C2018\_231),

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** Yamina ABED, Sylvie ALAUX, Didier ALDEBERT, Emma BELLOTTI-LASCOMBES, Christian DURAND, Catherine GOUIRY, Tristan LAMY, Gilles LAUR, Ophélie LE BERRE, Éric MELLET, Jean-Marie ORRIT, Marc ORTIZ, Éric PARRA, Evelyne RAPINAT, Jean-Luc RIVEL, Hélène SANDRAGNE, Gérard SCHIVARDI, Céline SORIANO, Alain VICO,

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :** Cyrielle BOUISSET (à partir de la délibération N°C2018\_219), Alain BOUTON (de la délibération N°C2018\_215 à la délibération N°C2018\_262 et C2018\_265), Didier CODORNIU (les délibérations N°C2018\_254, C2018\_255, C2018\_256, C2018\_263, C2018\_264, C2018\_265, C2018\_266, C2018\_267), Marie-Christine DELRIEU (les délibérations N°C2018\_254, C2018\_255, C2018\_256, C2018\_263, C2018\_264, C2018\_265, C2018\_266, C2018\_267), Marie-Noëlle GARBAY (à partir de la délibération N°C2018\_251), Louis LABATUT (les délibérations N°C2018\_254, C2018\_255, C2018\_256, C2018\_263, C2018\_264, C2018\_265, C2018\_266, C2018\_267), Dominique MARTIN-LAVAL (jusqu'à la délibération N°C2018\_250), Sandrine MONTAGNE (jusqu'à la délibération N°C2018\_231), Nicolas SAINTE-CLUQUE (jusqu'à la délibération N°C2018\_250), Zohra TEGGOUR (à partir de la délibération N°C2018\_232)

## N°C2018\_233 (2)

**Nomenclature Etat : Domaine et patrimoine – Autres actes de gestion du domaine public**

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Système d'information et télécommunication - OPEN DATA - Ouverture des données du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération**

**VU** le règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ;

**VU** la directive européenne 2003/98/CE du Parlement Européen et du Conseil du 17 novembre 2003 concernant la réutilisation des informations du secteur public ;

**VU** la directive européenne 2007/2/CE du Parlement Européen et du Conseil du 14 mars 2007 établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté Européenne (INSPIRE) ;

**VU** le code des relations entre le public et l'administration et notamment l'article L312-1-1 et suivants ;

**VU** la loi N° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations ;

**VU** la loi N° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment son article 106 ;

**VU** la loi N° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique ;

**CONSIDERANT** que les services du Grand Narbonne entretiennent des bases de données, dont l'ouverture, dans les limites prévues par les textes susvisés, est cohérente avec la stratégie de développement de la filière numérique menée par le Grand Narbonne ;

**CONSIDERANT** que la mise à disposition des données publiques facilitera leurs réutilisations par les citoyens, les acteurs économiques et les partenaires institutionnels, d'une part, et permettra de réaliser des économies d'échelle en incitant l'ensemble des acteurs publics et privés à partager le même territoire numérique sans multiplier des acquisitions de données similaires, d'autre part ;

**CONSIDERANT** que la mise à disposition des données permettra également de stimuler l'innovation et de participer à la relance en permettant aux acteurs économiques de développer de nouveaux usages et services numériques ;

**CONSIDERANT** que le Grand Narbonne en tant que donneur d'ordre, producteur ou coproducteur possède la propriété intellectuelle intégrale de ces bases de données ; qu'une mise à disposition progressive de ces données de façon non discriminatoire et permettant leur réutilisation pour un usage commercial ou non-commercial sous une licence libre de type Licence Ouverte v2 est possible ;

## N°C2018\_233 (3)

### Par 72 voix pour et 4 abstentions, le Conseil décide :

- D'autoriser la mise à disposition progressive des données publiques propriétés du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, sur un portail internet, sous licence de type Licence Ouverte v2.0 dont les termes sont annexés à la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

### Pièce(s) jointe(s) à la délibération :

Licence ouverte v2

Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa  
transmission en  
Sous-Préfecture  
le : 12/12/2018  
et de sa publication  
le : 12/12/2018

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

